



Le rôle du gouvernement du Canada dans le sport

Le gouvernement du Canada, par l'entremise de Sport Canada, s'emploie à aider les Canadiens à faire du sport et à y exceller. Partie intégrante du ministère du Patrimoine canadien, l'organisme renforce la contribution unique qu'apporte le sport à l'identité, à la culture et à la société canadiennes.

Sport Canada travaille avec de nombreux partenaires, y compris les gouvernements provinciaux et territoriaux, les organismes nationaux de sport (ONS), les organismes de services multisports (OSM) et les centres canadiens multisports (CCM).

Ensemble, nous nous efforçons d'accroître le nombre de Canadiens qui font du sport et d'aider les sportifs qui allient talent et ardeur à connaître du succès à l'échelle internationale. De concert, nous œuvrons également à solidifier notre réseau de développement du sport de sorte qu'il soit toujours bien coordonné, axé sur les participants et conforme à l'éthique.

Les programmes de financement de Sport Canada améliorent notre réseau de développement du sport, nous rapprochent des objectifs de la Politique canadienne du sport et aident les organismes canadiens et les comités organisateurs à accueillir des manifestations sportives internationales et les Jeux du Canada. Sport Canada compte aussi un certain nombre de programmes spéciaux, notamment les politiques relatives à la pratique du sport chez les femmes et les filles, les autochtones et les personnes ayant un handicap, de manière à nous rapprocher des objectifs de la Politique canadienne du sport.

Mission

Sport Canada a pour mission d'accroître les *possibilités offertes aux Canadiens de faire du sport et d'y exceller*. Il y parvient en veillant à la bonne coordination du réseau sportif, en améliorant les possibilités offertes par le réseau, en favorisant la pratique du sport et en donnant les moyens aux sportifs qui allient talent et ardeur de connaître du succès à l'échelle internationale.

En collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, le gouvernement du Canada a établi les grands objectifs de la Politique canadienne du sport. Voici les quatre piliers sur lesquels se fonde la politique :

Excellence accrue

D'ici 2012, que le nombre d'athlètes dont le talent est reconnu ait augmenté et que les athlètes et équipes du Canada atteignent systématiquement, de façon loyale et en conformité avec l'éthique, d'excellentes performances sur la scène internationale, et ce, aux plus hauts échelons de compétition.





Participation accrue

D'ici 2012, qu'une proportion plus importante de Canadiens de toutes les couches de la société participent à des activités sportives de qualité, dans tous les contextes de la pratique sportive.

Ressources accrues

D'ici 2012, que les composantes essentielles d'un réseau de développement du sport centré sur les athlètes/participants, et ancré dans le respect d'une éthique sportive reconnue, soient en place et modernisées et renforcées continuellement, selon les besoins.

Interaction accrue

D'ici 2012, que les composantes du réseau sportif soient davantage reliées et en complémentarité par suite de l'engagement des intervenants à se concerter et à collaborer.

Pour contribuer à la réalisation de ces objectifs et remplir sa mission, notre gouvernement élabore des politiques, fournit de l'aide financière par l'entremise de ses programmes et entreprend de nombreux projets spéciaux.

Aperçu des programmes de financement

Notre gouvernement déploie de grands efforts pour hisser le Canada au rang de grande nation sportive, tant au pays qu'à l'étranger, c'est-à-dire une nation où tous les citoyens font du sport et célèbrent les réalisations de ses athlètes de haut niveau.

C'est surtout grâce aux programmes de Sport Canada que le gouvernement fédéral parvient à améliorer le sport de haut niveau, à se rapprocher des objectifs de la Politique canadienne du sport et à aider divers organismes et comités organisateurs à accueillir des manifestations sportives internationales et les Jeux du Canada.

Pour ce faire, le gouvernement fédéral accorde du financement par l'entremise des trois programmes suivants :

Le **Programme d'aide aux athlètes (PAA)** vise la quête d'excellence en contribuant à l'amélioration des performances canadiennes aux grandes compétitions sportives internationales. Le PAA permet aux athlètes de poursuivre leurs études ou leur carrière professionnelle, tout en s'entraînant avec intensité dans le but de réaliser des performances de premier ordre.

Le **Programme de soutien au sport (PSS)** vise à former des athlètes et des entraîneurs aux plus hauts échelons internationaux, à offrir à tous les athlètes des programmes solides sur le plan technique, à accroître la proportion de Canadiens de toutes les couches de la société qui font du sport, et à promouvoir les intérêts et valeurs du Canada au pays et à l'étranger.





Le **Programme d'accueil** est un élément important de l'approche globale qu'a adoptée le gouvernement du Canada sur le développement du sport. Le Programme vise à stimuler l'excellence sportive et à accroître le prestige international des organismes de sport en les aidant à accueillir les Jeux du Canada et des manifestations sportives internationales, telles que les prochains Jeux olympiques et paralympiques et les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015.

Points saillants liés au financement des sports d'hiver

- Le financement global accordé aux organisations vouées aux sports d'hiver de niveau olympique et paralympique et aux athlètes durant la période quadriennale précédant les Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver a atteint un nouveau sommet, soit la somme de 123 millions de dollars.
- Le financement destiné aux sports olympiques d'hiver durant la période quadriennale précédant les Jeux d'hiver de 2010 à Vancouver a presque triplé comparativement aux fonds réservés, à l'époque, pour les Jeux de Salt Lake City (2002).
- Le financement consacré aux sports paralympiques d'hiver durant la période quadriennale précédant les Jeux d'hiver de 2010 à Vancouver a augmenté de six fois comparé aux fonds réservés, à l'époque, pour les Jeux de Salt Lake City (2002).
- L'appui direct offert aux athlètes membres du Programme d'aide aux athlètes a augmenté de 55 p. 100 entre la période quadriennale de 2006 et celle de 2010.



Historique des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver

Financement par période quadriennale
 comprend le financement dans le cadre du Programme de soutien au sport, du
 Programme d'accueil et du Programme d'aide aux athlètes
 Octobre 2009

	Salt Lake City 2002	Torino 2006	Vancouver 2010	TOTAL
	1998-2002	2002-2006	2006-2010	
Ski alpin	5 028 855	9 438 979	18 024 200	32 492 034
Biathlon	2 093 574	3 117 163	3 531 218	8 741 955
Bobsleigh/luge/skeleton	3 185 833	7 394 739	13 443 487	24 024 059
Ski de fond	2 818 586	5 975 786	10 977 943	19 772 315
Curling	3 166 814	6 180 142	10 909 823	20 256 779
Patinage artistique	4 643 163	6 397 969	8 251 796	19 292 928
Ski acrobatique	4 028 433	6 961 385	12 265 619	23 255 437
Hockey	7 284 708	12 047 332	18 552 277	37 884 317
Combiné nordique	0	6 000	6 000	12 000
Skicross	0	0	307 200	307 200
Saut à skis	0	6 000	18 000	24 000
Planche à neige	406 900	3 737 491	8 949 800	13 094 191
Patinage de vitesse	6 552 976	11 077 966	18 604 427	36 235 369
TOTAL	39 209 842	72 340 952	123 841 790	235 392 584